

Paris, le 24 avril 2020

ALTERNANCE – FORMATION – TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Alternance & numérique : simplifions l'accès, accompagnons grand public et entreprises ! La note et les recommandations de Talents du Numérique sur l'alternance sont sorties

Le printemps est traditionnellement dédié aux premiers échanges entre alternants et établissements de formation, à la recherche de futurs employeurs. En cette période compliquée par la pandémie, des acteurs de l'enseignement supérieur viennent d'ailleurs de demander que des mesures de soutien encouragent la signature de contrats d'apprentissage. Une requête à laquelle les membres de Talents du Numérique souscrivent. Ces dernières années, le numérique a commencé à rattraper un retard structurel en matière d'alternance : les contrats de professionnalisation y ont ainsi crû de 23% entre 2017 et 2018. Il est crucial de ne pas fragiliser cette dynamique et, au contraire, de lui insuffler une impulsion novatrice pour attirer des profils diversifiés, rassurer et accompagner les entreprises, notamment les plus petites. Pour y parvenir, des mesures opérationnelles immédiates doivent être prises.

Une politique gouvernementale en faveur de l'alternance mais trop peu appliquée au numérique

La mobilisation du secteur ces dernières années a permis un **développement certain de l'alternance** dans des **spécialisations très demandées** : développement Java, cloud, cybersécurité ou Big Data. Des BTS et DUT en informatique ont vu le jour dans la maintenance, l'après-vente, l'exploitation des réseaux, les tests... Néanmoins si le **rattrapage est réel**, le **phénomène doit être amplifié** afin que la part du numérique dans l'apprentissage reflète enfin le **poids du numérique dans l'économie et l'emploi**.

Talents du Numérique **salue l'engagement du gouvernement** actuel en faveur de l'alternance qui a contribué à **valoriser ce mode de formation aux yeux des jeunes**, des parents et des entreprises. L'association constate cependant que le secteur numérique, pourtant l'un des **acteurs majeurs du développement économique** en France, ne semble **pas considéré comme une priorité**, tant en termes de **financement des formations** que de **communication** vers les publics concernés. C'est d'autant plus dommage que ces derniers, futurs alternants comme entreprises, sont déjà freinés par des dispositifs qui restent complexes, malgré la récente réforme.

Pour développer l'alternance dans le numérique : simplifier, accompagner, communiquer

Dans ce contexte, la commission Partenariat/Post Bac de Talents du Numérique insiste sur la nécessité de simplifier encore les dispositifs en **fusionnant** notamment à terme les **contrats d'apprentissage et de professionnalisation** et en **clarifiant et sécurisant les modes de prise en charge** des financements.

Il s'agit également d'ouvrir l'alternance à des publics nouveaux et étendus, chez les jeunes (les filles notamment) comme chez les entreprises. À cette fin, la commission suggère **d'adapter les modalités d'enseignement** en recourant à des pédagogies innovantes et/ou alternatives, quitte à sortir parfois du cadre normatif (par exemple en assouplissant les obligations de présence physique en cours), mais aussi de **proposer un accompagnement spécifique aux TPE, PME, Startups et aux tuteurs d'alternants**, de nature à lever leurs craintes de s'engager dans cette démarche. Ces approches doivent être soutenues par une **communication publique forte** rappelant que **l'alternance existe aussi dans le numérique !**

Enfin toutes ces actions doivent s'inscrire dans une collaboration étroite entre les différents acteurs de l'écosystème, au sein duquel les OPCO jouent un rôle majeur.

Talents du Numérique s'engage à leurs côtés ainsi qu'auprès des pouvoirs publics : les détails des propositions et recommandations sont à lire dans la note jointe.

L'intégralité de la note *Alternance & Numérique* de Talents du Numérique est en pièce jointe et téléchargeable ici : <https://talentsdunumerique.com/sites/default/files/public/2020-03-tdn-note-formation-alternance-vf.pdf>

À propos de l'association Talents du Numérique

Créée en 2006, l'association Talents du Numérique réunit 70 établissements d'enseignement supérieur et 2 850 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein du Cigref, du Cinov Numérique et du Syntec Numérique. Talents du Numérique est un lieu unique d'échanges entre formateurs et professionnels du numérique. Parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique et de l'attractivité des formations qui conduisent aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles, et de la société civile ; l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des formations. L'association est, depuis septembre 2017, pilote de l'un des groupes de travail de la Coalition française en faveur des compétences numériques, *French Digital Skills and Jobs Coalition*. Elle est aussi l'un des membres fondateurs du dispositif Femmes@Numérique dont l'objectif est de promouvoir par des actions concrètes la place des femmes dans le secteur.

www.talentsdunumerique.com

CONTACTS PRESSE

Caroline Bougy
déléguée à la communication
06 62 56 20 65
caroline.bougy@talentsdunumerique.com

Rémi Ferrand
délégué général
06 86 10 51 45
remi.ferrand@talentsdunumerique.com